Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260209-CC2026-037-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/03/2026
Publication : 03/03/2026

GRILLE DE CRITERES :
EVALUATIONS CLUB DE SPORT INDIVIDUEL

ELIGIBILITÉ					
Le club met en œuvre une des missions d'intérêt général suivantes, conformément aux articles L. 113-2 et R. 113-2 du code du sport :					
☐ La formation, le perfectionnement et l'insertion scolaire ou professionnelle des jeunes sportifs accueillis dans les centres de formation agréés (art. R. 113-2, 1°) ; ☐ La participation à des actions d'éducation, d'intégration ou de cohésion sociale (art. R. 113-2, 2°) ; ☐ La mise en œuvre d'actions visant à la sécurité du public et à la prévention de la violence dans les enceintes sportives (art. R. 113-2, 3°).					
I. ORGANISATION GLOBALE					
I.1. ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU CLUB DE L'ATHLETE		☆☆☆	★☆☆	★★☆	★★★
I.1.1.	L'athlète est rattaché auprès de sa fédération sportive	Non			Oui
I.1.2.	Le club de l'athlète est déclaré auprès d'une mairie du territoire de l'Agglo	Non			Oui
I.1.3.	Le club de l'athlète possède un organigramme à jour	Non			Oui
I.1.4.	Le club de l'athlète possède un site internet à jour	Non			Oui
I.1.5.	Le club de l'athlète a mis son organigramme à jour sur son site internet	Non			Oui
I.1.6.	Les contacts des responsables du club de l'athlète sont à jour sur le site internet	Non			Oui
I.1.7.	Le club de l'athlète possède un administratif référent	Non			Oui
I.1.8.	Le club met à disposition un entraineur diplômé pour l'Athlète	Non			Oui
I.1.9.	Le prix des cotisations annuelles sont à jour sur le site internet du club de l'athlète	Non			Oui
I.2. *LA SECURITE DANS LA PRATIQUE SPORTIVE*		☆☆☆	★☆☆	★★☆	★★★
I.2.1.	L'athlète possède du matériel qui lui permet de pratiquer en sécurité	Non			Oui
I.2.2.	L'athlète est suivi par un médecin	Non			Oui
I.2.3.	L'athlète est suivi par la cellule performance de sa fédération ?	Non			Oui
I.2.4.	L'athlète est suivi par un préparateur physique ?	Non			Oui
I.2.5.	L'athlète est suivi par un entraineur diplômé ?	Non			Oui
I.2.6.	L'athlète est suivi par un préparateur mental ?	Non			Oui
I.2.7.	L'athlète possède-t-il un analyste vidéo ?	Non			Oui
I.2.8.	L'athlète est-il suivi par un kinésithérapeute ?	Non			Oui
I.2.9.	L'athlète est-il suivi par un diététicien ?	Non			Oui
I.2.10.	L'athlète est-il suivi par un ostéopathe ?	Non			Oui
I.3. *PROJET DE FORMATION*		☆☆☆	★☆☆	★★☆	★★★
I.3.1.	L'athlète a un métier en dehors de sa vie sportive	Non			Oui
I.3.2.	L'athlète a un projet professionnel après son cursus sportif	Non			Oui
I.3.3.	L'athlète possède des diplômes	Non			Oui
I.3.4.	Le projet professionnel de l'athlète s'inscrit sur le territoire de l'Agglomération ?	Non			Oui

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
038-200040077-20260209-CC2026-037-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/03/2026
Publication : 03/03/2026

I.3.5.	L'athlète a-t-il fourni un projet professionnel clair à l'Agglomération ?	Non			Oui
I.3.6.	L'athlète a un métier reconnu par France Travail ?	Non			Oui
I.3.7.	L'athlète a déjà travailler dans des entreprises avant d'être professionnel	Non			Oui
I.3.8.	L'athlète est suivi par le CDOS ?	Non			Oui
I.3.9.	L'athlète est suivi par le CROS ?	Non			Oui
I.3.10.	L'athlète a déjà eu un métier avant d'être professionnel ?	Non			Oui
I.4. LES ENTRAINEMENTS		☆☆☆	★☆☆	★★☆	★★★
I.4.1.	Combien d'entrainements effectue l'athlète par jours ?	1	2		3
I.4.2.	Le nombre d'entrainement à la semaine est compris entre :	4-5	6-7	8-9	10+
I.4.3.	La programmation des entrainements est annualisée ?	Non			Oui
I.4.4.	Les séances d'entrainements sont individualisées ?	Non			Oui
I.4.5.	La programmation est réfléchie en fonction des dates des grandes compétitions ?	Non			Oui
I.4.6.	La planification des entrainements inclus des séances de récupération ?	Non			Oui
I.4.7.	L'athlète est-il impliqué dans la programmation des entrainements ?	Non			Oui
I.4.8.	L'athlète a des temps d'échanges planifiés avec son entraineur ?	Non			Oui
I.4.9.	L'athlète effectue des entrainements techniques spécifique ?	Non			Oui

I.	**LA PERFORMANCE**				
I.1. COMPETITIONS		☆☆☆	★☆☆	★★☆	★★★
I.1.1.	L'athlète a participé à une compétition nationale ?	Non			Oui
I.1.2.	L'athlète à fini sur le podium d'une compétition nationale ?	Non			Oui
I.1.3.	L'athlète a remporté une compétition nationale ?	Non			Oui
I.1.4.	L'athlète a participé à une compétition internationale ?	Non			Oui
I.1.5.	L'athlète à fini sur le podium d'une compétition internationale ?	Non			Oui
I.1.6.	L'athlète a remporté une compétition internationale ?	Non			Oui
I.1.7.	L'athlète a remporté plusieurs compétitions nationales ?	1	2	3	4+
I.1.8.	L'athlète a remporté plusieurs compétitions internationales ?	1	2	3	4
I.1.9.	L'athlète a obtenu son meilleur classement cette année ?	Non			Oui
I.1.10.	L'athlète a déjà participé à des stages de sélection ?	Non			Oui
I.1.11.	L'athlète a déjà eu des sélections en équipe national ?	Non			Oui
I.1.12.	L'athlète a déjà participé aux jeux Olympiques ?	Non			Oui
I.1.13.	L'athlète a déjà participé aux championnats d'Europe ?	Non			Oui
I.1.14.	L'athlète a déjà remporté les championnats d'Europe ?	Non			Oui
I.1.15.	L'athlète a déjà participé aux championnats du monde ?	Non			Oui
I.1.16.	L'athlète a déjà remporté les Jeux Olympique ?	Non			Oui
I.1.17.	L'athlète a déjà remporté les championnats Nationaux ?	Non			Oui
I.1.18.	L'athlète a déjà remporté les championnats d'Europe ?	Non			Oui
I.1.19.	L'athlète a participé à plusieurs championnats internationaux ?		2	3	4
I.1.20.	L'athlète a gagné des compétitions lors de cette saison ?	2	3	4	5
I.1.21.	L'athlète a déjà fait un podium aux jeux olympiques ?	Non			Oui
I.1.22.	L'athlète a déjà fait un podium aux championnats d'Europe ?	Non			Oui
I.1.23.	Participation aux évènements nationaux ?	1	2	3	4
I.1.24.	L'athlète a remporté plusieurs titres nationaux ?		2	3	4
I.1.25.	L'athlète a remporté plusieurs titres européens ?		2	3	4
I.1.26.	L'athlète a remporté plusieurs titres internationaux ?		2	3	4
I.1.27.	Est inscrit dans un club sportif sur le territoire de l'agglomération ?	Non			Oui
I.1.28.	L'athlète participe aux compétitions sur le territoire de l'Agglomération ?	Non			Oui
I.1.29.	Les performances de l'athlète évoluent positivement sur plusieurs années ?	Non			Oui
I.1.30.	Les performances indoor et outdoors sont identiques ?	Non			Oui

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260209-CC2026-037-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par la préfecture : 03/03/2026
Publication : 03/03/2026

I.1.31.	L'athlète s'est blessé lors de la saison ?	Non			Oui
I.1.32.	L'athlète s'est blessé lors des 2 dernières saisons ?	Non			Oui
I.1.33.	L'athlète est classé au niveau nationalement ?	100	75-	50-	25-
I.1.34.	L'athlète est classé au niveau international ?	100	75-	50-	25-
I.1.35.	Nombre d'élimination dans les premières manches ?	5+	4	3	2-
I.1.36.	Résultats positifs contre des adversaires mieux classés ?	Non			Oui
I.1.37.	Le classement national de l'athlète évolue positivement depuis (années) ?	1	2	3	4
I.2. *ETHIQUE ET COMPORTEMENT*		☆☆☆	★☆☆	★★☆	★★★
I.2.1.	L'athlète a déjà été éliminé de compétitions sportives pour mauvais comportement ?	Oui			Non
I.2.2.	L'athlète possède de casier judiciaire ?	Non			Oui
I.2.3.	L'athlète a déjà eu des condamnations par la justice ?	Oui			Non
I.2.4.	L'athlète a déjà été condamné pour dopage ?	Oui			Non
I.2.5.	L'athlète est sous le coup d'une enquête judiciaire ?	Oui			Non
I.2.6.	L'athlète a-t-il enfreint le code de conduite de sa fédération ?	Oui			Non
I.2.7.	L'athlète a déjà subi une suspension pour faute grave ?	Oui			Non
I.2.8.	L'athlète a-t-il refusé de se soumettre à un contrôle anti-dopage ?	Oui			Non
I.2.9.	L'athlète est déjà passé en commission de discipline ?	Oui			Non

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260209-CC2026-037-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/03/2026
Publication : 03/03/2026

SUBVENTIONS CLUB DE SPORT INDIVIDUEL

Salariés dédiés au sport de haut niveau		
1 à 3 Salariés	**4 à 6 Salariés**	**7 Salariés ou plus**
MAX X €	*MAX X €*	*MAX X €*

Aide aux déplacements :			
Championnat International	**Championnat National**	**Championnat régional :**	**Championnat départemental :**
MAX X €	*MAX X €*	*MAX X €*	*MAX X €*

Organisation d'une compétition sur le territoire de l'Agglomération :	
Sports	**1**
International	*MAX X €*
National	*MAX X €*
Régional	*MAX X €*
Départemental	*MAX X €*

Nombre de licenciés :		
200 – 300	**300 – 400**	**400 – 500**
MAX X €	*MAX X €*	*MAX X €*

Classe avec des horaires aménagés :			
Primaire :	**Collèges :**	**Lycée :**	**Supérieurs :**
MAX X €	*MAX X €*	*MAX X €*	*MAX X €*

Athlètes inscrits sur les listes de « sportif de haut niveau » du ministère des sports :			
1 à 3 joueurs	**4 à 6 joueurs**	**7 à 10 joueurs**	**11 joueurs ou plus**
MAX X €	*MAX X €*	*MAX X €*	*MAX X €*

Organisation de stage sportif sur le territoire de l'agglomération			
10 personnes	**10 personnes**	**10 personnes**	**10 personnes**
MAX X €	*MAX X €*	*MAX X €*	*MAX X €*

Présence d'une équipe féminine dans les catégories :	
Jeunes :	**Sénior**
MAX X €	*MAX X €*

Nombre de filles licenciées :			
10 à 20 filles	**21 à 40 filles**	**41 à 60 filles**	**80 filles**
MAX X €	*MAX X €*	*MAX X €*	*MAX X €*

Aide aux suivi médical :			
Championnat International	**Championnat International**	**Championnat International**	**Championnat International**
X €	*X €*	*X €*	*X €*